

Accompagnement dans l'emploi

Vous avez des employés* en difficulté sur leur poste ?

Vous êtes en difficulté sur votre poste ?



Cap Emploi met en œuvre son expertise pour :



Rechercher des solutions pour adapter le poste de travail



Aménager le poste de travail



Mobiliser si besoin des aides financières et techniques



Accompagner le reclassement et l'évolution professionnelle



Informer et sensibiliser le collectif de travail



Assurer un suivi après le maintien dans l'emploi

Ces services sont financés dans le cadre de la mission de service public des Cap emploi.



15 Rue de l'Arquebuse 21000
Dijon



marine.lacroix@cap-emploi21.com
07 48 12 24 33

Notre accompagnement



Lorsque l'état de santé d'une personne* impacte son activité professionnelle

Nous accompagnons pour :

- Le maintien sur son poste de travail ou au sein de son entreprise
- L'aménagement de son poste
- Son évolution/reconversion professionnelle
- La mobilisation des aides financières et techniques si nécessaire

En tenant compte de la situation de santé ou du handicap

*salariés, agents de la fonction publique ou travailleurs indépendants en activité ou en arrêt

A qui s'adresse le maintien dans l'emploi ?

- Aux salariés ou agents BOETH**, en cours de reconnaissance ou souhaitant faire la démarche.
- En activité ou en arrêt de travail.
- Aux indépendants (artisans, commerçants, etc.)

**Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés

Une question ? Contactez-nous

Marine LACROIX

Assistante maintien dans/en emploi

marine.lacroix@cap-emploi21.com

07 48 12 24 33

03 80 53 18 70

15, Rue de l'Arquebuse
21000 Dijon

Retrouvez-nous sur :



www.capemploi-21.com

Acteur du service public de l'emploi piloté par



agefiph



Cap emploi opérateur du CEP pour les demandeurs d'emploi et les actifs occupés

Cap emploi membre du réseau Cheops



et acteur du



MON CONSEIL
EN ÉVOLUTION
PROFESSIONNELLE

Un réseau de 98 Cap emploi en France